National Defence Défense nationale

Canadian Forces College

Collège des Forces Canadiennes

L'INTÉGRATION DES MUSULMANS AU SEIN DES FAC : UN MIRAGE ?

Lieutenant-colonel François Provost

JCSP 45

Solo Flight

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2022

PCEMI 45

Solo Flight

Avertissement

Les opinons exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2022

Canada

CANADIAN FORCES COLLEGE – COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES

JCSP 45 – PCEMI 45
2018 – 2020

SOLO FLIGHT

L'INTÉGRATION DES MUSULMANS AU SEIN DES FAC : UN MIRAGE ?

Lieutenant-colonel François Provost

"This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence."

"La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale."

L'INTÉGRATION DES MUSULMANS AU SEIN DES FAC : UN MIRAGE ?

L'accroissement du multiculturalisme dans la société canadienne par le biais de l'évolution démographique occasionne des changements socioéconomiques et politiques ayant des ramifications dans toutes les organisations et institutions qui la composent depuis un demi-siècle. Les Forces armées canadiennes (FAC) ont quant à elles déployé des efforts et mis en branle plusieurs initiatives vis-à-vis certains groupes (Noirs, Asiatiques, Latinos, LGBTQI+), cependant les projets demeurent limités pour joindre et répondre davantage aux attentes des communautés musulmanes ces vingt dernières années et surtout mieux saisir la dynamique de milieu d'emploi de cette tranche de société selon leurs us & coutumes en combinaison avec les perceptions et les interprétations des collègues non-musulmans.

La question est donc de se demander si l'intégration des musulmans au sein des FAC de nos jours tient davantage du mirage plutôt qu'une réelle adaptation de nos pratiques au sein de notre système militaire. Les FAC pensent avoir en place les incitatifs pour le recrutement d'un bassin important de citoyens canadiens de foi musulmane, alors qu'en réalité cette couche de notre société tient ses distances et tarde à joindre l'institution militaire au Canada parce que la confiance n'est pas encore établie. Ce qui est délicat dans la problématique actuelle, c'est le lien à une religion spécifique qui sous-tend une *idéologie* de groupe comparativement aux besoins d'identification individuelle sous le thème de la race ou de la sexualité. L'esprit de laïcisation, l'insistance à l'uniformité et l'association au terrorisme sont des facteurs qui reviennent constamment dans les hésitations d'en faire encore plus à l'égard des musulmans à l'ère de l'obnubilation pour la sécurité contre un ennemi difficilement perceptible.

Il est possible d'observer de grandes similarités avec l'époque de difficultés d'intégration des Femmes que nous disions peu attirées par les FAC, ainsi que l'époque des années 80' durant lesquelles les homosexuels s'abstenaient de s'identifier par crainte de persécution. Nos présentes pratiques mal adaptées ainsi que certaines réactions instinctives modulées observables de la majorité non-musulmanes réfrènent significativement les musulmans à devenir militaire au Canada, alors que le taux d'immigration augmente substantiellement au pays. Bien qu'il y ait une importante augmentation des communautés musulmanes dans nos villes, peu d'entre eux appartenant à celles-ci joignent nos rangs. Nous avions le même phénomène avec les Canadiens d'origine asiatique dans les années '90 qui aujourd'hui s'orientent davantage dans les métiers spécialisés et l'artillerie, et les Noirs / Latinos d'origine américaines qui hésitaient à franchir le pas vers notre processus de recrutement sont maintenant présents dans les unités avec une plus grande aisance. Existe-t-il donc une recette particulière à mettre en œuvre dans nos activités d'attraction, ou bien est-ce aux musulmans de faire preuve de plus d'intégration en mettant de côté leurs habitudes religieuses en milieu de travail ?

L'objectif principal de cet essai est de démontrer que, malgré les progrès accomplis par les FAC en termes d'efforts pour augmenter la diversité en leur sein grâce à des stratégies de recrutement, des politiques d'accommodements et des séances d'informations, il reste des lacunes à combler et des défis à relever face aux postulants potentiels de foi musulmane. Pour ce faire, quatre volets seront abordés afin de tenter de cerner les attributs de celles-ci : historique, politique (policy), culture, perceptions & défis d'intégration.

Historique

Les musulmans au Canada s'avèrent être le groupe religieux connaissant la plus grande expansion dans la société canadienne. Il faut spécifier dès le départ que « L'islam est présent au

Canada depuis la création du pays. […] lors du premier recensement suivant la création de la Confédération canadienne effectué en 1871, il y avait 13 musulmans parmi la population canadienne. » [1] Cependant leur nombre en sol canadien demeura longtemps timide alors que « les musulmans demeurèrent une très petite minorité au Canada jusqu'à la fin des années 1960 lorsque le gouvernement canadien modifia sa politique d'immigration afin de retirer sa préférence pour les immigrants européens. Depuis, la population musulmane canadienne est en croissance tant en nombre absolu qu'en pourcentage de la population totale du pays. »[2] Les FAC commencent à comprendre qu'ignorer les indicateurs n'aurait pour conséquence que de générer un problème d'intégration au sien de cette institution dans un avenir pas si lointain.

> Selon le dernier recensement de Statistique Canada datant de 2011, il y a près de 940 000 musulmans au Canada, représentant environ 2,8 % de la population totale du pays. Ainsi, l'islam est la troisième religion au Canada avec le plus grand nombre de fidèles derrière le christianisme qui comprend la majorité de la population et les gens sans religion qui représentent 24 % de la population. […] dans la région du Grand Toronto […] 7,7 % de la population […] d'origine indienne, pakistanaise, iranienne et égyptienne / arabe. La ville d'Ottawa [..] libanais, asiatiques du Sud et somaliens […] Au Québec, la communauté musulmane de la région métropolitaine de Montréal […] près de 6 % de la population […] d'origine marocaine, algérienne et libanaise. […] presque chaque région métropolitaine canadienne majeure a une importante communauté musulmane […] Vancouver […] où plus d'un tiers sont d'origine iranienne, Calgary, Edmonton, Windsor, Winnipeg, et Halifax.[3]

Il est indéniable que « depuis l'adoption de la Politique du multiculturalisme en 1971, la société canadienne a connu d'importants changements socioéconomiques et politiques, notamment une évolution démographique »[4] Or, dans cette association de multiculturalisme, l'affiliation fait de

---

[1] https://fr.wikipedia.org/wiki/Islam_au_Canada, page consultée le 27 avril 2020.

[2] Ibid.

[3] Ibid.

[4] Gouvernement du Canada. Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2017 – 2018 : Renforcer le multiculturalisme, N° de catalogue : CH31-1F-PDF, ISSN 1497-7435, Sa Majesté la Reine du

prime abord référence à la différenciation de races et de genres ; très peu à l'égard de la religion qui est perçu comme un choix personnel de vie privée. La démonstration est tangible dans les études menées au pays.

> Selon le Recensement de 2016, la population des minorités visibles représente plus du cinquième de la population totale du Canada (22,3 %). Environ trois personnes sur dix s'identifiant comme membres de minorités visibles sont nées au Canada. On estime qu'en 2036, la population des minorités visibles pourrait représenter de 31,2 % à 35,9 % de la population canadienne. […] Dans le contexte de cette diversité croissante, au cours des dernières années, les attitudes des Canadiens à l'égard de l'immigration sont demeurées constantes ou sont devenues sensiblement plus positives. […]
>
> Selon les données les plus récentes du « cycle sur la victimisation de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada » […] Les répondants immigrants ont déclaré avoir le sentiment d'être victimes de discrimination en raison de leur origine ethnique ou culturelle (54 %), de leur race ou couleur de peau (47 %) ou de leur langue (31 %). […] Les répondants qui se sont identifiés comme Arabes (29 %), Noirs (27 %) ou Latino-Américains (26 %) étaient les plus susceptibles de déclarer avoir été victimes de discrimination.[5]

Les minorités visibles de notre multiculturalisme sont par conséquent associées à la race, couleur de peau et la langue. Dans l'entendement actuel, la religion ne fait pas parti de ce groupe et cette conception est reprise dans les FAC de façon générale. Le christianisme (catholique et protestant) sont perçu comme intrinsèque de notre système depuis ses fondements à partir des régimes français et anglais, et le judaïsme se tient en réclusion en raison de la dominance du premier et de l'Holocauste. Néanmoins, un nouveau groupe jusqu'alors silencieux depuis 45 ans émerge de sa claustration devant les « activités nationales et internationales, dont la commémoration du 1er anniversaire de la fusillade de la mosquée de

chef du Canada (2019). https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/plans-rapports/rapport-annuel-loi-multiculturalisme-canadien-2017-2018.html, page consultée le 6 avril 2020.

[5] Ibid.

Québec, nous rappellent encore cette année l'importance de défendre la diversité et de bâtir des communautés inclusives partout au pays. »[6] : les musulmans.

> Aucun aspect de notre société pluraliste canadienne n'illustre aussi bien l'ouverture d'esprit, la diversité et la tolérance du peuple canadien que notre approche pour aborder la compréhension de la foi ou de la spiritualité des gens. […] Notre prise de conscience planétaire actuelle incite tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, tout particulièrement les membres des FC, à s'interroger sur les questions de foi et de spiritualité personnelles tout en faisant des efforts pour essayer de comprendre la foi et la perspective spirituelle d'autrui.[7]

Politique (policy)

La grande majorité des militaires canadiens s'accordent à dire qu'« il est essentiel de faire des Forces canadiennes un employeur de choix […] afin qu'un plus grand nombre de femmes et de membres des minorités ethniques s'enrôlent et atteignent des postes influents au sein de l'organisation, créant ainsi une « masse critique ». »[8] Ce qui maintenant diffèrent dans le discours ces dernières années, c'est que « les anciens concepts d'équité et d'égalité préconisaient le même traitement pour tout le monde, par exemple, « à travail égal, salaire égal ». La nouvelle approche reconnaît que, en ignorant les différences, on ignore aussi les besoins légitimes de l'individu. L'équité et l'égalité dénotent l'impartialité, mais non le traitement équitable des personnes. »[9] Bref, « La transformation de l'approche à l'égard de la diversité exige un

---

[6] Gouvernement du Canada. Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2017 – 2018 : Renforcer le multiculturalisme, N° de catalogue : CH31-1F-PDF, ISSN 1497-7435, Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2019). https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/plans-rapports/rapport-annuel-loi-multiculturalisme-canadien-2017-2018.html, page consultée le 6 avril 2020.
[7] Gouvernement du Canada. Les Religions aux Canada, No de catalogue 02-147/2003, ISBN 0662-67193-7, mars 2003, deuxième édition juin 2008, Ottawa Canada. http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/pub/rc/index-fra.asp, page consultée le 7 avril 2020.
[8] Scoppio, Grazia, Ph.D. Les pratiques exemplaires en matière de diversité au sein des organisations militaires au Canada, en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, Revue militaire canadienne, Volume 9, No 3, 2009, pages 18. http://cmp-cpm.mil.ca/assets/CMP_Intranet/docs/fr/soutien/05-scoppio-fra.pdf, page consultée le 7 avril 2020.
[9] Ibid, page 18.

changement de paradigme. »[10] Malheureusement les FAC se confinent toujours derrière un paravent de justifications :

> Les raisons évoquées pour expliquer la sous-représentation des minorités visibles sont semblables à celles mentionnées dans le cas de l'Australie : premièrement, les Forces canadiennes ne recrutent pas les citoyens non canadiens; deuxièmement, certains groupes d'immigrants sont peu susceptibles de s'enrôler parce qu'ils ont fui des pays dirigés par un régime militaire oppressif; troisièmement, les contrôles de sécurité posent parfois problème; enfin, il semble que certains groupes ethniques ne considèrent pas les Forces canadiennes comme un employeur de choix.[11]

Pour se donner le bon sentiment d'être avant-gardistes, « les Forces canadiennes donnent aussi l'exemple et peuvent fournir des enseignements utiles aux pays n'ayant encore aucun programme en place. […] mettre en place des politiques d'accommodements concernant la tenue vestimentaire et les pratiques alimentaires de manière à permettre aux membres de diverses origines, tels que les Autochtones, les musulmans et les juifs, de conserver leur identité culturelle, spirituelle et religieuse. »[12] La directive est toutefois peu élaborée pour les religions qui limite essentiellement son action sur les modalités pratiques, et non sur le changement des mentalités au sein du groupe.

> Conscious evolution is the key in this approach (Sahtouris, 2002). The world is a complex adaptive system – once we map the future – it changes. Thus, while we need a vision, we do not need a blueprint.[13]

---

[10] Ibid, page 20.
[11] Ibid, page 27.
[12] Ibid.
[13] Inayatullah, Sohail. "Six Pillars: Futures Thinking for Transformation." *Foresight* 10, no. 1 (2008), page 11.

Demande présentée par un militaire ou un candidat[14]

2.7 Un militaire ou un candidat peut présenter une demande d'accommodement fondée sur un motif religieux ou spirituel en lien avec, entre autres, les pratiques ou exigences suivantes :

- a. pratiques alimentaires;
- b. tenue vestimentaire et apparence;
- c. exigences médicales;
- d. pratiques ou services religieux ou spirituels.

***Nota* 2 –** Un cmdt peut solliciter les conseils de l'aumônier de la base ou de l'escadre sur l'aménagement d'un lieu pour la prière ou le culte.

Une certain conscientisation des insuffisances est pour le moindre exprimée dans un dessein de mieux cerner les nouvelles directives devant être élaborées par les FAC.

> Les Forces canadiennes ont fait des efforts pour augmenter la diversité en leur sein grâce à des stratégies de recrutement, des politiques d'accommodements et des programmes de formation. Malgré les progrès accomplis, il reste des lacunes à combler et des défis à relever. […] Ce manque de diversité tient en partie à la culture organisationnelle « fermée » et à la perception très répandue que la diversité ne favorise pas la cohésion au sein d'une équipe et qu'elle risque donc de nuire à la mission des forces armées, soit l'application de la force au nom du gouvernement.[15]
>
> Tout en gardant leur mission à l'esprit, les Forces canadiennes doivent, à l'instar des autres forces armées, être capables de refléter les valeurs de la société et de s'adapter au changement, y compris à l'évolution démographique. Cela s'avère nécessaire si elles souhaitent garder l'appui du gouvernement et des citoyens canadiens dans leur ensemble. Car si cet appui venait à manquer, leur existence même au sein d'un État démocratique serait remise en question.[16]

---

[14] Gouvernement du Canada. DOAD 5516-3, Accommodement pour motif religieux ou spirituel. https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/politiques-normes/directives-ordonnances-administratives-defense/serie-5000/5516/5516-3-accommodement-pour-motif-religieux-ou-spirituel.html, page consultée le 7 avril 2020.

[15] Scoppio, Grazia, Ph.D. Les pratiques exemplaires en matière de diversité au sein des organisations militaires au Canada, en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, Revue militaire canadienne, Volume 9, No 3, 2009, pages 27-28. http://cmp-cpm.mil.ca/assets/CMP_Intranet/docs/fr/soutien/05-scoppio-fra.pdf, page consultée le 7 avril 2020.

[16] Ibid, page 28.

Culture

Malgré toutes les bonnes volontés mises en œuvre jusqu'à ce jour, les FAC font toujours preuve d'une très grande méconnaissance des besoins attendus par les communautés musulmanes au Canada quand vient le temps de se pencher sur les incitatifs qui pourraient attirer ces derniers à initier le processus de recrutement. Les connaissances se limitent essentiellement au constat suivant :

> Les musulmans démontrent leur foi en adorant Allah, en suivant ses lois et en menant une vie de travail et de prière. Les musulmans doivent réciter cinq prières par jour et ils utilisent souvent le nom d'Allah pour exprimer leur gratitude ou pour demander conseil.
>
> Les musulmans sont soumis à la loi islamique, qui est donnée par Allah et qui définit ce qui est *halal* (acceptable), *haram* (défendu), *makruh* (mauvais ou douteux), mubah (optionnel ou sans restrictions) et mustahab (recommendé mais pas imposé).
>
> Les travailleurs musulmans qui ne peuvent se rendre à une mosquée pour prier peuvent utiliser une chambre propre et un tapis pour prier au moment approprié. Au moment de la prière, il est utile pour le croyant que la direction de La Mecque soit indiquée. Il doit également avoir avec lui un exemplaire du Coran.[17]

Les FAC comprennent qu'elles font parties de la responsabilité que « Toutes les institutions fédérales ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre de la Politique du multiculturalisme canadienne en encourageant et en aidant les particuliers, les organisations et les institutions à intégrer la réalité multiculturelle du Canada dans leurs activités »[18] et elles adhèrent certainement à « l'étude du comité permanent du patrimoine canadien sur le racisme

---

[17] Gouvernement du Canada. Les Religions aux Canada, No de catalogue 02-147/2003, ISBN 0662-67193-7, mars 2003, deuxième édition juin 2008, Ottawa Canada. http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/pub/rc/index-fra.asp, page consultée le 7 avril 2020.

[18] Gouvernement du Canada. Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2017 – 2018 : Renforcer le multiculturalisme, N° de catalogue : CH31-1F-PDF, ISSN 1497-7435, Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2019). https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/plans-rapports/rapport-annuel-loi-multiculturalisme-canadien-2017-2018.html, page consultée le 6 avril 2020.

systémique et la discrimination religieuse, qui examinait comment le gouvernement pourrait élaborer une approche visant à réduire ou à éliminer le racisme systémique et la discrimination religieuse, y compris l'islamophobie, au Canada. »[19] Or, les actions se restreignent avant tout à l'instauration de directives et comités tout comme l'on fait d'autres ministères fédéraux.

> La plupart des institutions fédérales qui ont déclaré avoir recours à une variété d'initiatives, de pratiques, de politiques et de programmes pour éliminer ou réduire les obstacles auxquels se heurtent les minorités racialisées, ethnoculturelles ou religieuses en milieu de travail, comme la diversité et l'inclusion, les plans et stratégies d'équité en matière d'emploi, la formation, le recrutement par CV anonyme et ciblé, les comités et les réseaux.[20]

Types d'initiatives que les institutions fédérales ont entreprises pour éliminer ou réduire les obstacles à l'emploi

[19] Gouvernement du Canada. Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2017 – 2018 : Renforcer le multiculturalisme, N° de catalogue : CH31-1F-PDF, ISSN 1497-7435, Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2019). https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/plans-rapports/rapport-annuel-loi-multiculturalisme-canadien-2017-2018.html, page consultée le 6 avril 2020.
[20] Ibid.

Perceptions & défis d'intégration

Du nombre des termes revenant le plus vis-à-vis des musulmans canadiens de la part de plusieurs membres des FAC s'avèrent le souci de préserver la laïcisation, les politiques et réglementations uniformisées, la minimisation des préjugés défavorables, la nécessité d'intégration versus l'adaptabilité unilatérale, et souvent le phénomène du repli sur soi d'un groupe sociétal qui devrait se fondre à la masse critique. Depuis que le Lieutenant Jalà Khaldoune a joint les FAC dans le métier d'aumônier, ce dernier cumul à partir de la BFC Valcartier les commentaires et les observations de musulmans canadiens qui mettent à l'avant-plan des obstacles outre que le régime alimentaire offert sur les différentes bases au Canada. Certains manquements laisse place à l'amélioration lorsqu'on lit « il arrive que des fois, à la cafeteria, durant un cours ou un exercice où on est obligé de rester dans les quartiers de la base militaire, qu'on se heurte à un manque de plats sans porc ! », néanmoins ce n'est pas la plus grande problématique refrénant les ardeurs au recrutement. Plutôt une perception sociale néfaste qui mine tous les efforts d'attraction lorsqu'il exprime un certain ressentiment contreproductif : « Quand j'entends certains musulmans se plaindre pour toute sorte de raison (absence d'espace pour la prière, nourriture halal inexistence, un musulman est automatiquement étiqueté comme un *terroriste*, etc.), cela n'encouragent guère (le principe du bouche à oreille) ceux qui veulent rejoindre les rangs des FAC. » Voilà le cœur du problème pour l'intégration des musulmans canadiens dans notre institution : la perception du *terroriste* due à une méconnaissance des véritables valeurs de l'islam. L'augmentation de la formation interpelle la Transformation « through spiritual change (humans change their consciousness, not just values, but the experience of deep transcendence). »[21] Grossièrement, ce n'est pas une séance annuelle pour un petit nombre d'intéressés qui peut pallier à la situation.

[21] Inayatullah, Sohail. "Six Pillars: Futures Thinking for Transformation." *Foresight* 10, no. 1 (2008), page 17.

Le Lt Khaldoune pose une excellente question dans un document de réflexion transmis par courriel le 9 avril 2020 : « Cette religion, est-elle vraiment porteuse d'une pensée de tolérance, ou bien les actes de terrorisme qu'on peut observer quelquefois en son nom lui sont inhérents ? […] parce qu'à travers les communications que j'ai eu avec certains de mes confrères au sein des FAC, j'ai pu constater que certains musulmans n'ont pas la vie facile dans leur unité, ils se sentent rejetés et pointés du doigt à chaque occasion qu'on parle d'attentats perpétrés au nom de l'islam. » Une étude portant sur les musulmans dans l'Armée française indique qu' « il serait erroné d'en déduire qu'il existerait aujourd'hui un racisme de nature institutionnelle à l'encontre des militaires musulmans. Les dérives constatées sont de nature éparse et toujours le fruit d'actions d'individus isolés. »[22] Est-ce que les médisances notées au sein des FAC sont uniquement tributaire de cas isolés, ou bien existe-il un besoin de mieux familiariser ? On ne saurait clairement dire dans l'état actuel des choses puisque « Décliné selon diverses modalités, la question du fait musulman au sein d'une institution emblématique comme l'armée n'a curieusement guère attiré l'attention des chercheurs en sciences sociales. À l'exception de quelques travaux historiques retraçant l'époque coloniale, cette question est restée étonnamment en friche. »[23]Des perceptions erronées existent donc tant des musulmans que des non-musulmans au sein et à l'extérieur des FAC. L'inquiétude émane quand nous lisons « Les institutions militaires tendent ainsi à moduler le degré d'inclusion des minorités en fonction de leur "évaluation" du risque potentiel qu'elles présentent. »[24]

[22] Settoul, lyamine. MUSULMANS DANS LES ARMÉES FRANÇAISES : Entre banalisation institutionnelle et altérité imaginaire..., Centre d'information et d'études sur les migrations internationales | « Migrations Société », ISSN 0995-7367, 2008/6 N° 120 | page 48. https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2008-6-page-35.htm
[23] Ibid, page 35.
[24] Ibid, page 40.

Un *risque potentiel* qui devrait être soumis au leadership contemporain des FAC, en gardant à l'esprit que « Fulton and Scearce observe that it is important to be sure your strategic agenda reflects an appropriate level of risk for your organisation. »[25] A moins que l'intégration sociale ne soit pas perçue du ressort stratégique. Bien que l'incertitude ne saura jamais être complètement éliminée, surtout de nos intervenants dans la sécurité nationale, il importe que « The scenario method is based on questioning our current assumptions and lifting preconceptions. As Renate Kenter puts it, 'scenarios aim for "aha"-experiences; rediscovering and structuring the original power of creative thinking in contexts of great complexity, rapid change and uncertainty'. »[26] Dans l'intérim de cette réflexion nationale, il est impératif de prendre conscience qu'une peur perdure par manque de connaissances.

> Les sondages corroborent la diffusion d'une peur de l'islam, doublement alimentée par le contexte international et son traitement médiatique.
> Ce sentiment de peur largement diffusé dans la société se transpose logiquement dans la sphère militaire puisqu'elle en est *in fine* plus ou moins l'émanation.[27]

Les accommodements qui sont légitimes ne sont pas au cœur du débat, toutefois elles doivent être prises en compte pour une détermination de bonne volonté de l'employeur.

> Dès 1990 les insuffisances de l'institution dans la gestion des aspirations des militaires musulmans (barquettes hallal, facilitation du jeûne...). […]
> Conjugué à la position hiérarchique généralement inférieure des militaires concernés, ce manque d'équité pouvait être interprété comme une forme de stigmatisation qui alimentait des discours de repli du type : « *Si l'armée ne prend pas officiellement en compte nos besoins, c'est qu'elle ne nous reconnaît pas ou ne veut pas de nous* »[28]

---

[25] Sayers, Nicola. "A Guide to Scenario Planning in Higher Education." *Leadership Foundations for Higher Education - Research and Development Series* 2, no. 4 (Jan 2010), page 15.
[26] Ibid, page 5.
[27] Settoul, lyamine. MUSULMANS DANS LES ARMÉES FRANÇAISES : Entre banalisation institutionnelle et altérité imaginaire..., Centre d'information et d'études sur les migrations internationales | « Migrations Société », ISSN 0995-7367, 2008/6 N° 120 | page 41. https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2008-6-page-35.htm
[28] Ibid, page 37.

L’attitude envers les musulmans est davantage la pierre angulaire pour leur démontrer notre véritable intérêt de les voir joindre les FAC.

> Certains cadres militaires, conscients du caractère politiquement incorrect que susciteraient leurs propos, admettent en “off” avoir quelques incertitudes sur le degré de loyauté de certains militaires d’ascendance étrangère ou de confession différente de la religion majoritaire. Cette idée a été conceptualisée par Alon Peled comme le « *dilemme du cheval de Troie* »[29]

Les attentats des deux tours jumelles (World Trade Center) à New York ont certainement frappé l’imaginaire, mais cet événement est critiqué avec véhémence par la grande majorité des musulmans qui respectent l’être humain, hormis leurs ressentiments envers une superpuissance.

> Les militaires musulmans mettent en exergue un fort processus d’individuation dans leur manière de croire et de pratiquer ainsi qu’une “quête d’invisibilité” qui semble se nourrir de la surmédiatisation négative dont leur religion fait l’objet. Mais le contexte international de l’après-11 septembre 2001 et le traitement médiatique dont l’islam fait l’objet imprègnent encore fortement l’imaginaire collectif et contribuent à alimenter dans certains cas une suspicion plus ou moins latente à l’égard des militaires musulmans.[30]

Les craintes non-fondées sont issues de l’ignorance à l’effet que « Loin d’être un bloc monolithique figé qui s’imposerait à l’institution militaire, l’islam au sein des armées apparaît plutôt comme un ensemble de pratiques hétéroclites et flexibles qui s’adapte à elle. […] La suspicion devient totale quand un militaire refuse la consommation de porc et accepte un verre d’alcool. »[31] Somme toute, les non-musulmans devraient tout simplement être mieux familiarisés sur la flexibilité de l’islam.

---

[29] Settoul, lyamine. MUSULMANS DANS LES ARMÉES FRANÇAISES : Entre banalisation institutionnelle et altérité imaginaire..., Centre d'information et d'études sur les migrations internationales | « Migrations Société », ISSN 0995-7367, 2008/6 N° 120 | page 39. https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2008-6-page-35.htm
[30] Ibid, page 47.
[31] Ibid, page 45.

> A l'instar des autres religions, la pratique de l'islam subit un processus d'individuation. […] Le respect des prescriptions religieuses est extrêmement souple et varie de la simple non-consommation de viande de porc à l'observation de tous les rites musulmans. Cet éventail des manières de pratiquer la religion passe par une multitude de combinaisons possibles, et les niveaux de pratique entrent en interaction avec la latitude qu'autorise le cadre professionnel.[32]
>
> Les enquêtés précisent en même temps que la religion relève d'une affaire personnelle tout en souhaitant pouvoir pratiquer l'islam dans les mêmes conditions que les fidèles des autres cultes. Leur volonté de se conformer au cadre professionnel sans "faire de vagues" est particulièrement perceptible. Cette quête d'invisibilité s'oppose symétriquement à "l'hypervisibilité" négative dont font l'objet les musulmans dans les actualités. La perception de servir une nation engagée dans des conflits "justes" (au sens légal) est également un argument récurrent.[33]

En conclusion, la transformation de l'approche à l'égard des musulmans canadiens par les FAC exige un changement de paradigme. La culture organisationnelle « fermée », plusieurs perceptions erronées envers cette communauté ainsi que la notion de risques de nuire à la mission des FAC ne favorisent pas l'attraction pour un éventuel recrutement. Mis à part deux ou trois articles internes à propos de musulmans adoptant le métier d'aumônerie et les Transmissions / Informatiques, et nos initiatives ponctuelles d'officier allant visiter une ou deux mosquées en soutien suite aux attentats ou actes racistes, nous tardons à adapter nos politiques outre que des accommodements physiques. Une table de concertation est par conséquent nécessaire pour déterminer ce qui manque dans l'actualité des choses en complément d'une sensibilisation du besoin de réforme des mentalités envers une religion se rapprochant à 90% du christianisme.

---

[32] Settoul, lyamine. MUSULMANS DANS LES ARMÉES FRANÇAISES : Entre banalisation institutionnelle et altérité imaginaire..., Centre d'information et d'études sur les migrations internationales | « Migrations Société », ISSN 0995-7367, 2008/6 N° 120 | page 44. https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2008-6-page-35.htm

[33] Ibid, page 45.

BIBLIOGRAPHIE

CANFORGEN 142/19 - CMP 076/19 021550Z OCT 19, MOIS DU PATRIMOINE LATINO-AMERICAIN, http://vcds.mil.ca/apps/canforgens/default-fra.asp?id=142-19&type=canforgen, page consultée le 7 avril 2020.

Gouvernement du Canada. DOAD 5516-3, Accommodement pour motif religieux ou spirituel. https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/politiques-normes/directives-ordonnances-administratives-defense/serie-5000/5516/5516-3-accommodement-pour-motif-religieux-ou-spirituel.html, page consultée le 7 avril 2020.

Gouvernement du Canada. Les Religions aux Canada, No de catalogue 02-147/2003, ISBN 0662-67193-7, mars 2003, deuxième édition juin 2008, Ottawa Canada https://publications.gc.ca/collections/collection_2011/dn-nd/D2-147-2008-fra.pdf, page consultée le 7 avril 2020.

Gouvernement du Canada. Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2018 – 2019 : Renforcer le multiculturalisme, N° de catalogue : CH31-1F-PDF, ISSN 1497-7435, Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2019).
https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/plans-rapports/rapport-annuel-loi-multiculturalisme-canadien-2018-2019.html.

https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/plans-rapports/rapport-annuel-loi-multiculturalisme-canadien-2017-2018.html, page consultée le 6 avril 2020.

Inayatullah, Sohail. "Six Pillars: Futures Thinking for Transformation." *Foresight* 10, no. 1 (2008).

Sayers, Nicola. "A Guide to Scenario Planning in Higher Education." *Leadership Foundations for Higher Education - Research and Development Series* 2, no. 4 (Jan 2010).

Settoul, lyamine. MUSULMANS DANS LES ARMÉES FRANÇAISES : Entre banalisation institutionnelle et altérité imaginaire..., Centre d'information et d'études sur les migrations internationales | « Migrations Société », ISSN 0995-7367, 2008/6 N° 120. https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2008-6-page-35.htm

Scoppio, Grazia, Ph.D. Les pratiques exemplaires en matière de diversité au sein des organisations militaires au Canada, en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, *Revue militaire canadienne,* Volume 9, No 3, 2009.
http://www.journal.forces.gc.ca/vo9/no3/doc/05-scoppio-fra.pdf